



Synthèse des flottilles de pêche

# Flotte de la façade Méditerranée

2023





# Présentation de la synthèse

Ce document est réalisé dans le cadre du projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ». Outre la collecte des données pertinentes permettant l'analyse du secteur des pêches, le SIH a en charge l'élaboration d'indicateurs sur les flottilles de pêche et leur restitution sous forme de synthèses aux différents acteurs de la filière pêche et du grand public.

## Méthodologie

Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur une photographie de la flotte de pêche au 31/12/2023 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2023 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur les lieux d'immatriculation de la façade Méditerranée à cette date.

L'adhésion des comités professionnels, l'accueil des marins enquêtés et la collaboration de la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) sont par ailleurs précieux pour mener à bien ce projet.

## Source de données

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- ▶ le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord et des fiches de pêche (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données de ventes des navires de pêche professionnelle (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués. Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DGAMPA).

**NB1 : La totalité de leur activité de l'année est prise en compte, y compris lorsque le navire a passé une partie de l'année sur un autre secteur.** Ceci peut expliquer la présence, dans cette fiche, de métiers, d'engins, d'espèces ou de ports d'exploitation que l'on ne rencontre généralement pas sur le secteur de Méditerranée.

**NB2 : Seuls les navires inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) sont pris en compte dans cette synthèse.** Ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera PAS restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non inscrits au fichier FPC.

---

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :

<https://sih.ifremer.fr/> - Rubrique "Publication"

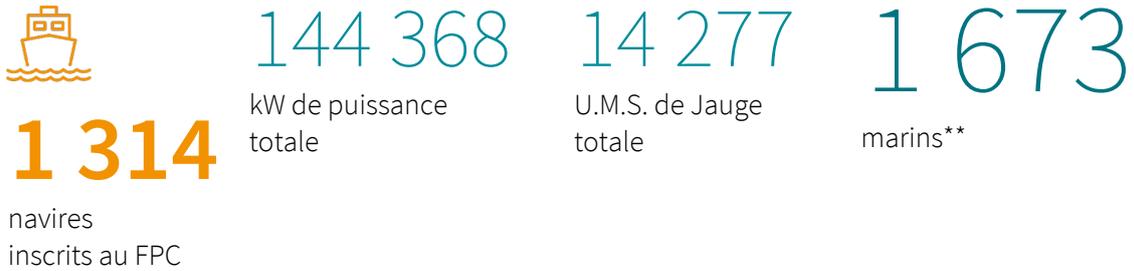
Contact du Système d'Informations Halieutiques :

[harmonie@ifremer.fr](mailto:harmonie@ifremer.fr)

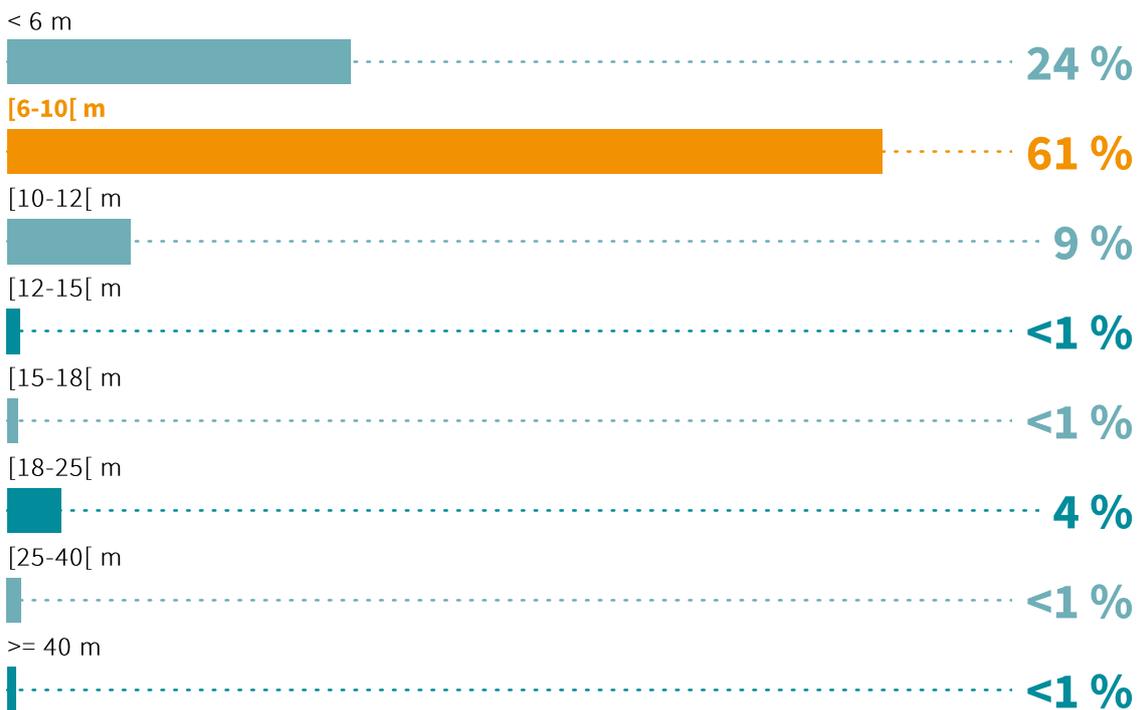


# Chiffres clés de la façade en 2023\*

## Caractéristiques techniques cumulées



## Répartition des navires par catégorie de longueur



\* Les chiffres clés concernent l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC, qu'ils soient actifs ou inactifs.

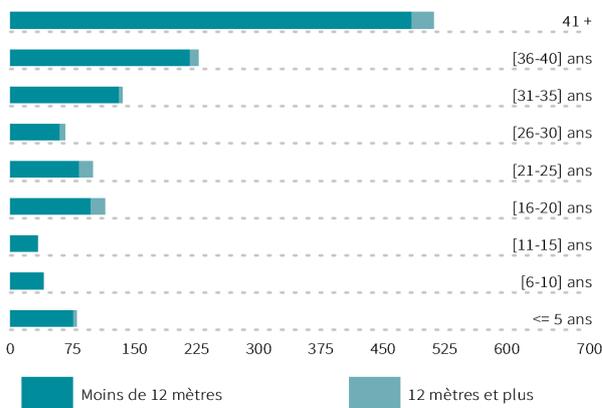
\*\* Nombre approximé à partir du nombre moyen de marins présents à bord des navires les mois où ces derniers sont actifs.



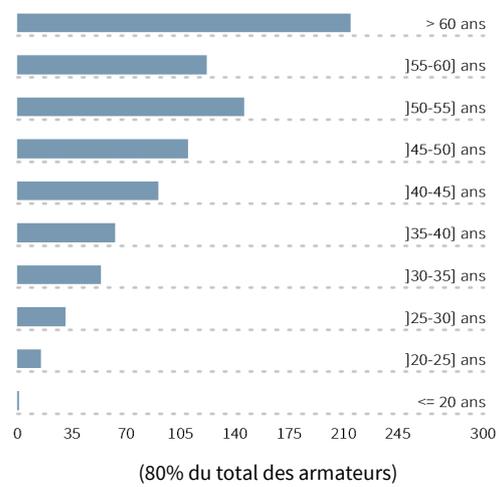
## Caractéristiques techniques du navire moyen



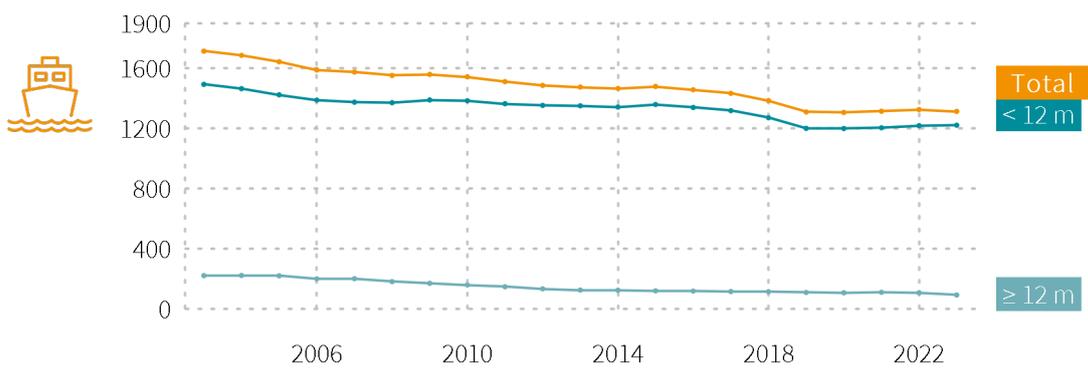
### Age des navires



### Age des armateurs



### Evolution du nombre de navires de 2003 à 2023 par catégorie de longueur





# Navires actifs de la façade



**1 108**

navires actifs à la pêche sur

**1 314**

navires inscrits au fichier FPC



L'ensemble des indicateurs fournis par la suite porte sur les 1108 navires actifs à la pêche

Flotte Totale





## Chiffres clés par rayon d'action des navires

Le rayon d'action est défini de la manière suivante :

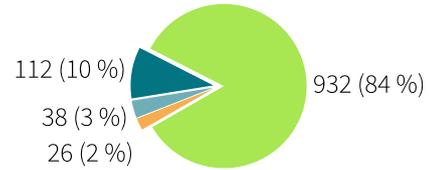
les navires exerçant majoritairement leur activité dans les 12 milles (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Côtiers** ».

Ceux exerçant majoritairement leur activité à l'extérieur de la bande côtière (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Large** ».

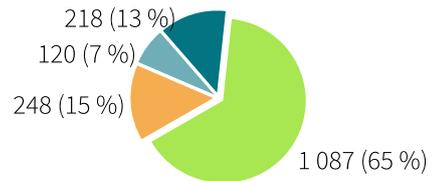
Enfin, ceux ayant exercé entre 25 et 75 % de leur activité à la côte ou au large sont qualifiés de « **Mixte** ».

En Méditerranée, l'activité de pêche côtière peut se faire en étang et/ou en mer plus ou moins proche de la côte. Les navires exerçant majoritairement leur activité dans ces zones (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Étang et <3milles** ».

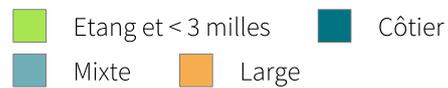
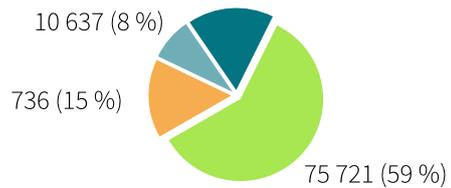
NOMBRE DE NAVIRES



NOMBRE DE MARINS



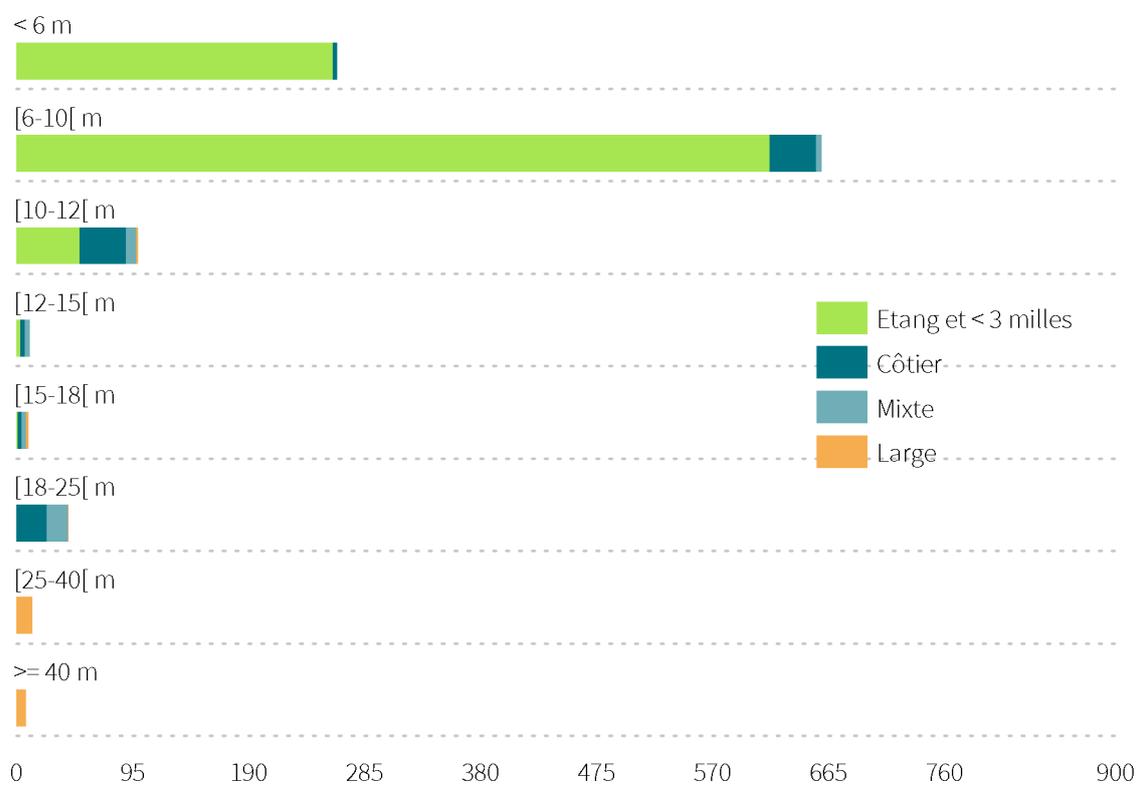
PUISSANCE TOTALE (KW)





## Répartition des navires par catégorie de longueur et par rayon d'action

NOMBRE DE NAVIRES





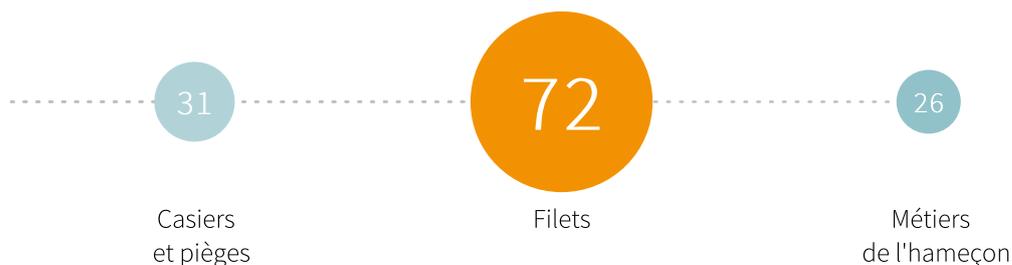
## Engins de pêche utilisés

Cette partie sur les engins utilisés prend en compte chaque navire actif au moins un mois dans l'année. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il utilise un engin au moins un jour dans le mois. On déduit de ces deux informations une estimation du nombre moyen de mois d'utilisation d'un engin par navire ; un navire pouvant utiliser plusieurs engins au cours d'une même année.

# 1,5

NOMBRE MOYEN D'ENGINS UTILISÉS PAR NAVIRE

### POURCENTAGE DE NAVIRES UTILISANT CES PRINCIPAUX ENGINS DE PECHE



### Saisonnalité des types d'engins

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR TYPE D'ENGIN

Engins	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Filets	405	436	516	583	610	609	617	599	615	560	463	406
Casiers et pièges	229	199	189	205	184	162	96	78	187	231	256	250
Métiers de l'hameçon	61	71	119	163	183	155	179	197	206	154	130	98
Pêche de rivage	75	91	93	70	41	33	26	26	30	31	41	59
Chaluts	46	48	48	47	49	50	51	50	50	49	48	47
Sennes	4	7	5	6	24	7	11	6	7	9	5	4
Dragues	3	6	8	8	6	6	6	6	10	7	4	4
Métiers de l'appât	1	2	4	6	6	4	4	4	2	2	1	1

de 0 à 122 navires
  de 123 à 246 navires
  de 247 à 369 navires
  de 370 à 493 navires
  de 494 à 617 navires



## Métiers pratiqués

Un métier est la combinaison d'un engin, d'une espèce cible et d'une zone de pêche. Le nombre de navires par métier est considéré pour les 10 principaux métiers pratiqués ; un navire pouvant pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, d'un mois, plus rarement au cours d'une marée.

# 2,5

NOMBRE MOYEN DE MÉTIERS PRATIQUÉS PAR NAVIRE

## Saisonnalité des principaux métiers

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Trémails à poissons démersaux et benthiques	154	166	197	228	241	245	236	226	235	200	179	159
Filets maillants à poissons démersaux et benthiques	83	81	100	118	124	128	107	118	114	96	89	89
Casiers à poulpes	121	127	126	109	91	73	46	47	77	107	127	124
Filets maillants à dorade royale	48	51	75	79	92	86	87	92	114	141	93	64
Trémails à dorade royale	40	47	76	83	88	80	89	86	94	116	78	53
Palangres de fond à poissons démersaux et benthiques	42	52	65	82	93	87	83	85	85	62	54	49
Verveux à anguille	90	50	42	70	64	63	25	7	89	106	113	111
Trémails à langoustes	1	1	19	86	118	135	140	130	107	19	5	4
Filets maillants encerclants à dorade royale	30	34	46	48	53	56	54	55	54	53	39	28
Trémails à céphalopodes	71	83	89	71	34	14	7	2	3	7	14	26

de 0 à 48 navires  
  de 49 à 97 navires  
  de 98 à 146 navires  
  de 147 à 195 navires  
  de 196 à 245 navires

## Les périodes d'inactivité



# 710

navires inactifs à la pêche au moins 1 mois dans l'année

# 206

navires inactifs à la pêche toute l'année

# 3 499

mois d'inactivité totale pour le lieu

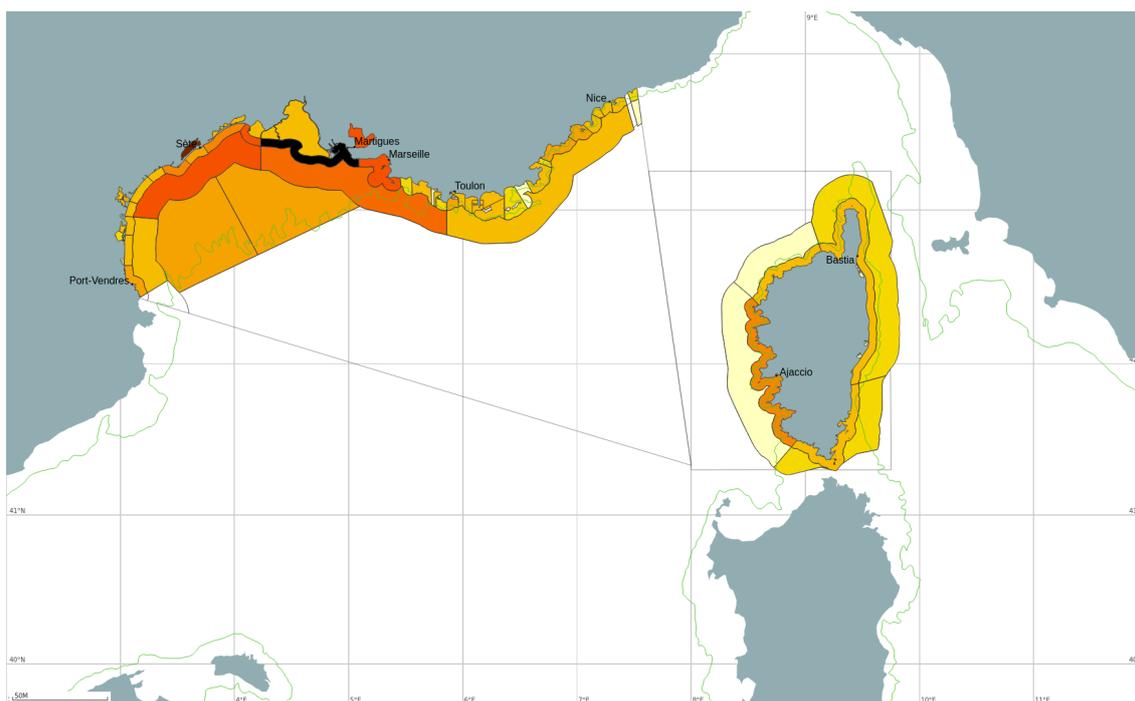
# 4,9

mois d'inactivité en moyenne par navire



## Les zones de pêche fréquentées

Les informations relatives aux activités sont cartographiées par zone "statistique". En Méditerranée, les zones sont de taille variable et d'autant plus réduites qu'elles sont côtières. Il peut en résulter une lecture surestimant la réalité de l'activité dans les zones plus au large, relativement aux zones côtières. Cette carte ne donne pas une information de l'intensité de l'activité par unité de surface. Elle restitue, pour chaque zone, le nombre total de mois d'activité des navires concernés. Seules les deux principales zones de pêche par métier et par mois sont renseignées dans le calendrier d'activité et donc représentées sur cette carte.



Activité en nombre de mois-navires

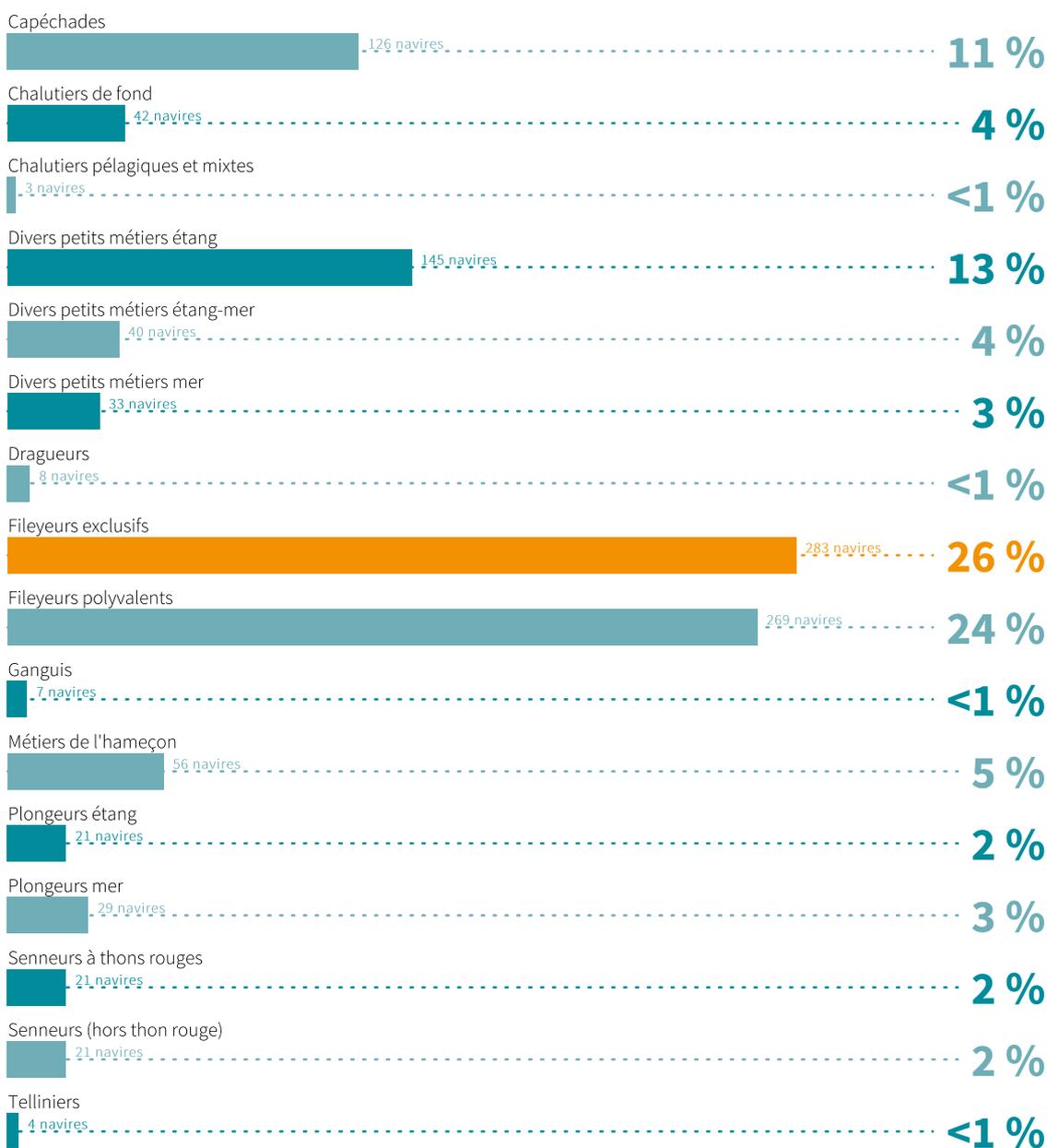




# Flottilles de la façade

Cette section propose une partition de la flotte active à la pêche en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année. La flotte est ainsi subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaisons de métiers) durant l'année. Cette classification de navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Ainsi, un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.

## Répartition des navires par flottille





## Caractéristiques techniques des navires par flottille

Flottille	Longueur moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Effectif moyen (hommes)
Capéchades	5,8	35	1,0
Chalutiers de fond	22,3	302	3,3
Chalutiers pélagiques et mixtes	24,9	316	4,4
Divers petits métiers mer	7,3	112	1,2
Divers petits métiers étang	6,0	47	1,1
Divers petits métiers étang-mer	7,2	98	1,3
Dragueurs	9,2	122	1,3
Fileyeurs exclusifs	7,6	83	1,2
Fileyeurs polyvalents	8,3	128	1,3
Ganguis	9,5	61	1,9
Métiers de l'hameçon	9,8	164	1,8
Plongeurs mer	6,6	112	1,4
Plongeurs étang	6,5	59	1,1
Senneurs (hors thon rouge)	12,1	183	2,3
Senneurs à thons rouges	39,2	859	10,9
Telliniers	5,1	18	1,0



# Productions de la façade

## Confrontation des différentes sources de données

Le tableau ci-dessous permet de comparer la présence des navires dans les différentes sources de données disponibles :

- La première partie du tableau recense le nombre de navires présents dans chacune des sources. Le pourcentage affiché correspond à celui-ci, en comparaison avec le nombre total de navires identifiés comme actifs dans les calendriers d'activité (enquêtes exhaustives sur l'activité des navires – source : Ifremer-SIH) ;
- La seconde partie du tableau compare de la même manière le nombre de mois de présence des navires dans chaque source. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il pratique une activité de pêche au moins un jour dans le mois.

Catégorie de longueur	Nombre de navires				Nombre de navires * mois			
	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois
< 6 m	263	235 89 %	168 64 %	252 96 %	2 140	1 729 81 %	1 207 56 %	1 958 91 %
[6-10[ m	660	592 90 %	317 48 %	614 93 %	5 937	4 759 80 %	2 555 43 %	5 244 88 %
[10-12[ m	100	94 94 %	60 60 %	97 97 %	911	779 86 %	472 52 %	843 93 %
[12-15[ m	11	11 100 %	8 73 %	11 100 %	72	68 94 %	35 49 %	68 94 %
[15-18[ m	10	10 100 %	9 90 %	10 100 %	73	74 101 %	37 51 %	74 101 %
[18-25[ m	43	42 98 %	42 98 %	43 100 %	470	441 94 %	459 98 %	466 99 %
[25-40[ m	13	1 8 %	0 0 %	0 0 %	16	2 12 %	0 0 %	0 0 %
>= 40 m	8	1 12 %	0 0 %	0 0 %	8	6 75 %	0 0 %	0 0 %
<b>Total</b>	<b>1 108</b>	<b>986 89 %</b>	<b>604 55 %</b>	<b>1 027 93 %</b>	<b>9 627</b>	<b>7 858 82 %</b>	<b>4 765 49 %</b>	<b>8 653 90 %</b>
< 10 m	923	827 90 %	485 53 %	866 94 %	8 077	6 488 80 %	3 762 47 %	7 202 89 %
>= 10 m	185	159 86 %	119 64 %	161 87 %	1 550	1 370 88 %	1 003 65 %	1 451 94 %



## Production des 15 espèces principales en valeur

Trois sources issues de la DGAMPA permettent d'estimer la production des navires de pêche :

- La source « **Flux déclaratif** » correspond aux déclarations de captures et d'effort des pêcheurs professionnels, dans les journaux de bord (navires de 10 mètres et plus) papiers et électroniques, ou les fiches de pêche (navires de moins de 10 mètres) ;
- La source « **Ventes** », essentiellement constituée des ventes en criée ;
- La source « **Sacrois** » correspond aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données de journaux de bord/fiches de pêche et des données VMS (source : DGAMPA et réalisation technique : Ifremer).

Espèce	Valeur (k€)		Tonnage (T)		Prix moyen calculé (€ / kg)
Pieuvres, poulpes	12 474	(13 %)	1 812	(12 %)	6,89
Dorade royale	11 128	(12 %)	1 182	(8 %)	9,41
Thon rouge	8 284	(9 %)	931	(6 %)	8,90
Merlu européen	4 747	(5 %)	752	(5 %)	6,32
Bars	4 302	(5 %)	274	(2 %)	15,67
Anguilles *	3 616	(4 %)	471	(3 %)	7,67
Baudroies	3 289	(4 %)	524	(4 %)	6,27
Sole commune	3 108	(3 %)	138	(1 %)	22,45
Rougets	2 907	(3 %)	498	(3 %)	5,84
Calmars, Encornets	2 836	(3 %)	321	(2 %)	8,85
Rascasses	2 418	(3 %)	174	(1 %)	13,89
Seiches	2 133	(2 %)	272	(2 %)	7,83
Langouste rouge	1 864	(2 %)	42	(0 %)	44,63
Nasse-ceinture	1 704	(2 %)	307	(2 %)	5,56
Murex, Rochers	1 674	(2 %)	219	(1 %)	7,66
Autres espèces	25 979	(28 %)	6 654	(46 %)	3,90
<b>Total (toutes espèces confondues)</b>	<b>92 463</b>	<b>(100 %)</b>	<b>14 570</b>	<b>(100 %)</b>	<b>6,35</b>

\* La source « Ventes » ne distingue pas les stades d'anguilles. La valeur estimée est basée sur une moyenne du prix de l'ensemble des stades.

### Cofinancements

